

Association « ENSEMBLE POUR LES JEUNES DE CORRÈZE »

L'Association EPJ 19 a pour objectif de permettre et soutenir des séjours et des activités qui allient sport, pratique artistique, détente, formation humaine et chrétienne.

Sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901 elle se porte en organisateur de séjour pour la jeunesse. Ces activités proposées par l'Église catholique en Corrèze, s'inscrivent dans la tradition de l'éducation populaire, dans le respect des opinions politiques et de la liberté de conscience de chacun, sans discrimination. L'association s'appuie sur le projet pastoral diocésain.

Notre projet éducatif

Trouve ses fondements dans l'Évangile

L'association se situe comme partenaire éducatif avec les familles

Une finalité : des hommes et des femmes « debout »

Ceux, qui dans l'Association, participent aux activités éducatives sont réunis autour de la même finalité : permettre à chaque jeune de devenir un homme ou une femme « debout », c'est-à-dire autonome et responsable; acteur du milieu dans lequel il vit.

Trois axes principaux :

1. Favoriser le développement intégral de la personne pour donner au jeune la capacité de s'assumer de façon libre et responsable.

Permettre la croissance harmonieuse des capacités physiques, intellectuelles, affectives et sociales, du jeune mais aussi de son intériorité.

- En favorisant la confiance en soi par l'acquisition de compétences réelles.
- En formant à la maîtrise sereine de ses émotions.
- Par l'apprentissage de l'autonomie qui n'est pas l'indépendance

MOTS CLEFS :

Confiance en soi- Maîtrise de soi - Autonomie

2. Accompagner le jeune dans son intégration harmonieuse dans la vie sociale.

Vivre une fraternité authentique : Inviter le jeune à vivre toute activité dans la joie. Lui offrir notre confiance, non pas aveugle, mais a priori et responsable.

- En favorisant l'acceptation des règles, des interdits comme guides et balises sur le chemin de la croissance.
- En développant la reconnaissance de l'autre avec tout ce que cela comporte de réflexion sur la différence.
- En préconisant le service du bien commun, la coopération avec les autres.

MOTS CLEFS :

Acceptation des règles de vie - Reconnaissance de l'autre - Participation au bien commun

3. Accompagner le jeunes afin qu'il découvre un sens à sa vie pour qu'il puisse construire son propre bonheur.

Offrir au jeune des lieux de parole où il puisse s'interroger sur ce qu'il y a d'essentiel dans sa vie par des temps de réflexion, de discussion et d'écoute, seul ou en équipe.

- Construire une réflexion personnelle et un sens critique.
- Développer des amitiés.
- Permettre, pour ceux qui le désirent, une transmission des réponses que la religion chrétienne apporte aux grandes questions de la vie humaine, de ses enjeux et de ses valeurs.

MOTS CLEFS :

Dialogue – Écoute - Respect des convictions de chacun – Témoignage - amitiés

Les moyens à mettre en œuvre :

Public visé => 8 – 30 ans

Les animations proposées :

L'organisation d'activité et de séjours sera pour l'association le moyen de permettre cette aide à l'éducation. Par l'**apprentissage de la vie en communauté**, où chacun doit trouver l'épanouissement nécessaire tout en intégrant les habits nécessaires à la vie sociale, ce qui conduira chacun des enfants ou jeunes à une meilleure insertion dans les divers espaces sociaux qu'il sera amené à rencontrer au long de sa vie.

Cet apprentissage de la vie en société se fera aussi bien par le biais **d'initiation à des activités physiques, sportives et artistiques**, source de maîtrise de soi et des règles mises en places, que par **des activités culturelles et la vie quotidienne** sur les lieux des activités ou du centre de vacances (organisation de la vie matérielle, réalisation de veillées le soir par les jeunes, participation à la réflexion sur le thème du camp, relecture de la journée en fin de veillée).



Liste des principales activités :

- Projets hebdomadaires d'animations à thème.
- Activités sportives (vélo, ski, rando)
- Activités ludiques (jeux collectifs, jeux de société, bricolages)
- Activités culturelles (lecture, dessin, peinture, visites culturelles, activités expression...)

L'Encadrement :

Pour la réalisation pratique des activités et des camps de vacances organisés par l'association, le directeur engagé, en étroite collaboration avec ses animateurs, soumettra à celle-ci **un projet pédagogique** mettant en valeur l'application pratique des axes d'éducation retenus.

L'encadrement est constitué de personnes bénévoles, témoignant ainsi par l'exemple, de l'engagement et du service.

Le cadre éducatif :

S'inscrit dans le respect des lois du pays en vigueur, demandant de la part des membres une attitude civique loyale. Cela se réalise en travaillant en amont avec les services de l'État (DDCSPP, DDASS, Préfecture, Gendarmerie, Mairie, etc.)

Accessibilité financière :

Les familles participeront financièrement selon leurs ressources et situations.

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants inscrits et de la durée des accueils.

Seront pris en compte si possible, les bons CAF, les chèques vacances, les aides des comités d'entreprise.

La formation :

Des conventions avec des organismes de formation agréés par le Ministère de la Jeunesse. (BAFA – BAFD).

Fait à Tulle le 7 avril 2018

Présenté et validé à l'unanimité par le Bureau EPJ 19

Virginie d'HARCOURT
Présidente

